



Communiqué de presse
Paris, le 23 mars 2016

Économie numérique : Portrait des 500 000 travailleurs franciliens du numérique

La République du XXI^e siècle sera nécessairement numérique et c'est pour faire face à ce défi que le gouvernement a présenté, en décembre dernier, un projet de loi intitulé *Pour une République numérique*. Dans ce cadre, l'Insee, l'IAU Île-de-France, l'Apur et la Direccte Île-de-France publient deux études sur les entreprises et les travailleurs du secteur du numérique. Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris souligne qu'il « est important de bien connaître les opportunités qu'offre le numérique, car c'est un secteur clé de l'économie francilienne d'aujourd'hui et de demain ».

L'étude *Le numérique en Île-de-France : combien d'entreprises, combien d'emplois ?* offre un éclairage synthétique sur l'emploi et les entreprises de ce secteur stratégique et en plein essor.

500 000 personnes travaillent dans le numérique en Île-de-France

En 2013, en Île-de-France, l'économie numérique représente un emploi sur dix. Ce secteur emploie plus de 500 000 salariés, soit la moitié des effectifs comptabilisés au niveau national. Depuis 2007, les non-salariés y occupent une part grandissante. Les actifs de 25-34 ans sont particulièrement nombreux. **Les femmes y représentent 36 % des actifs occupés contre 48 % en moyenne dans l'économie francilienne. Plus de la moitié des emplois du numérique sont pourvus par des cadres.**

Une activité de plus en plus tournée vers les contenus

Le domaine des contenus et supports culturels est particulièrement présent en Île-de-France, totalisant les 2/3 des emplois nationaux. La nature de l'activité numérique continue d'évoluer de la fabrication des supports vers les contenus. Les créations d'établissements sont très dynamiques dans le secteur de l'édition de logiciels.

Des entreprises concentrées à Paris et dans les Hauts-de-Seine

L'essentiel de l'activité numérique est concentré à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Au cours de ces dix dernières années, plus de 100 000 m² d'incubateurs ont été construits ou sont en cours de livraison pour répondre à ces enjeux.

Les deux études sont disponibles sur le site internet de la Direccte Île-de-France.
<http://idf.direccte.gouv.fr/Economie-numerique-qui-sont-les-entreprises-et-les-travailleurs>

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>

Service communication de la Direccte Île-de-France :
01 70 96 74 69 - idf.communication@direccte.gouv.fr